

LIGNE D'ORAN.



1855 - 1878



"ORAN BATEAU A VAP." (Salles fig. 495 b.)

Départ ORAN 4 NOV. 1871.

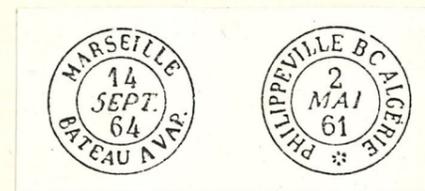
Affranchissement à 25 c. (n° 35 + 37); oblitérés à l'arrivée : G.C. 2240 (Marseille).

Tarif à 25 c. à partir du 1er SEPT. 1871.

Les cachets à date utilisés à : PHILIPPEVILLE.

Sur les lettres de Marseille on rencontre, au recto, le cachet à date normal : "MARSEILLE BATEAU A VAP." et le losange PC. 3734 (Philippeville.)

Au verso des lettres pour Constantine, on rencontre le curieux cachet à date "PHILIPPEVILLE BC ALGERIE" (date du transit.)



1858 - 1861.



MARSEILLE BATEAU A VAP.

(Salles fig. 492)

PHILIPPEVILLE BC ALGERIE

(Salles fig. 500)

Les cachets à date utilisés à CETTE.

Cette ligne a fonctionné irrégulièrement jusqu'en 1854. Le cachet "ALGER BATEAU A VAP" et le losange P.C. 687 (Cette) ne sont signalés qu'en 1852-53, avec les timbres "République"

MARK



1852 - 1853.



ALGER BATEAU A VAPEUR (Salles fig. 511)

Départ Alger 10 FEVR. 1854.
Arrivée Cette 16 FEVR.

Affranchissement à 25c. (n°10) oblitéré à l'arrivée à Cette : P.C. 687.
Signalé seulement en 1852 - 53.

Courrier de la TUNISIE.

On rencontre le cachet "TUNIS PAR BONE", en rouge vif de 1858 à 1874. En couleur "lie de vin", de mai 1871 à octobre 1872.



1871 - 1872.



TUNIS - PAR - BONE. ALGERIE. (Salles fig. 541) (lie de vin).

Départ TUNIS (Agence consulaire). 8 NOV. 1871.
Passage Bône 9 NOV.
Arrivée Marseille 15 NOV.

LIGNE DE PHILIPPEVILLE



1854-1878.



"PHILIPPEVILLE BAT. A VAP." (Salles fig. 497).

Départ Philippeville 24 JANV. 1862.

Affranchissement à 20c.(n°14) oblitéré à l'arrivée : p.c. 1896 (Marseille)

"Boîte mobile" apposé à BONE.

Ce cachet "MARSEILLE BOITE MOBILE" est en usage de juillet 1871 à fin 72. à l'arrivée à Bône de la ligne Marseille-Tunis.



1871 - 1872.



MARSEILLE BOITE MOBILE.

(Salles fig. 502).

Départ Marseille

4 AOÛT 1871.

Passage Bône

7 AOÛT

Arrivée Tunis

8 AOÛT

Affranchissement à 80c.(période limitée à 11 mois) oblitéré au débarquement : G.C. 5015 de Bône.

Les paquebots assurant le service sur Tunis se rendaient de Marseille sur Bône; l'horaire des départs incitait les négociants à déposer les lettres à la boîte mobile du bureau des Messageries Maritimes, sur le port.



1872-1875



MARSEILLE BOITE MOBILE. (Salles fig. 502.)

| | | |
|----------|-----------|---------------|
| Départ | Marseille | 11 JUIN 1873. |
| Débarqué | Bône | 13 JUIN |
| Arrivée | Tunis | 13 JUIN. |

L'Instruction n° 56 du 10 mai 1872 réduisit le tarif de 80 à 60 c. par 10 grammes, et ce jusqu'au 1er janvier 1876.



1880-1888



MARSEILLE L. DE PHILIPPEVILLE. (Salles fig. 553)

| | | |
|----------|---------------|---------------|
| Départ | Philippeville | 23 JUIN 1881. |
| Débarqué | Marseille | 25 JUIN |
| Arrivée | Bâle | 27 JUIN |

Comme la Ligne U, la Ligne V fut créée en septembre 1866 : elle continue l'ancienne Ligne d'Egypte.

Pendant la guerre de 1870-1871 il n'y a pas eu d'Agents Postaux.

Le Gouvernement était réfugié à TOUR lorsque fut prise la décision de modifier l'horaire de la Ligne V; l'Ordre de Service du 12 novembre 1870 officialise, et fait prendre cours, à cette décision.

Cet horaire dura du 24 nov. 1870, au 31 janv. 1871 (nouvel "ordre de Service" émanant du Gouvernement de Bordeaux et modifiant itinéraire et horaire : la Ligne V a vécu).

Il n'y eut que CINQ voyages, deux par le "Saïd" et trois par le "MOERIS".



LIGNE V sans Agent embarqué (Salles tome II p. 231)
 Paquebot "MOERIS"
 Départ Alexandrie 1 JANV. 71 (et non 70 comme dans le cachet)
 : erreur due au changement d'année.
 Arrivée Marseille 8 JANV. 1871.
 Tarif normal pour l'EGYPTE à 40 c. (n° 31 oblité. 5080 G.C. Alexandrie).

La LOI des FINANCES de 1873 avait prévu la suppression des Agents Postaux embarqués, sur la Ligne U, à partir du 1er janv. 1873.

Aucune modification ne fut apportée au service lui-même, mais des "cachets à date", entièrement nouveaux, furent mis en service.

- Dans le sens Marseille - Constantinople, on rencontre le cachet MARSEILLE B.M.

- Dans le sens du retour on distingue deux itinéraires :

1°) une semaine par le Pyrée, les lettres étaient oblitérées à l'arrivée, à Marseille, comme ci-dessous : 2240 + Paquebot de la Méditerranée.

Services sur SMYRNE.



PAQUEBOTS
DE LA
MÉDITERRANÉE



Le tarif à 80 c. sur la TURQUIE est maintenu jusqu'en déc. 1875.

Service sur LES DARDANELLES.

Un petit nombre de lettres est connu, dès 1872, jusqu'en 1875, dont les timbres furent oblitérés aux Dardanelles, par le losange 5084 gr. ch. (fig. 942) avec cachet à date "LES DARDANELLES TURQUIE" (fig. 943) au recto.

Ces lettres étaient transportées par les paquebots "annexes", et affranchies à 40 c. au départ de Salonique.



| | | | |
|-----------------|-----------------|----------------|--|
| LES DARDANELLES | TURQUIE | + 5084 gr. ch. | (Salles fig. 942 + 943) |
| Paquebot | "BYZANTIN." | | |
| Départ | Salonique | 26 MARS 1872 | } (manuscrite verso) } tampon firme de Salonique. |
| Escale | Les Dardanelles | 27 MARS 1872. | |
| Arrivée | Constantinople | 28 MARS 1872. | |

Escadre de la Méditerranée.

Le cachet à date "ESCADRE DE LA MEDITÉE MARSEILLE" fut employé pour attester la provenance militaire de certaines correspondances, ayant droit au tarif métropolitain.



1855-1879.



"ESCAD. DE LA MEDITÉE. MARSEILLE" (Salles fig. 245).
Arrivée Marseille 2 MAI 1867.
Affranchissement à 40c. (paire n° 22) oblitéré G.C. 2240.
Il s'agit d'un port-double.

La version ovale (en rouge) de la marque "PAQUEBOTS DE LA MEDITERRANEE" était frappée à PARIS uniquement (2^e échelon.) sur des lettres en provenance des Indes Orientales, transitant par Alexandrie, et insérées dans les dépêches pour Paris.



PAQUEBOTS DE LA MEDITERRANEE (Salles fig. 727)
 Purifié au Lazaret de Malte. (Salles fig. 747)
 utilisation non signalée.



Nr. 802 a

Warenzeichen
 geschützt
 Made in
 Germany

155-